

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 27–30 octobre 2008**

## **PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION**

**Point 8 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2008/8-A**  
24 septembre 2008  
ORIGINAL: FRANÇAIS

## **PROJET DE DÉVELOPPEMENT COTE D'IVOIRE 10759.0**

### **Appui à la pérennisation des cantines scolaires**

Nombre de bénéficiaires	366 000
Durée du projet	5 ans (1 <sup>er</sup> janvier 2009–31 décembre 2013)
Quantité de produits alimentaires fournis par le PAM	12 240 tonnes
<b>Coût (dollars É.-U.)</b>	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	6 870 021
Coût total pour le PAM	9 999 615

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, OMD\*: M. T. Yanga tél.: 066513-2792

Attaché de liaison principal, OMD: M. T. Lecato tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)



## RESUME

La Côte d'Ivoire, moteur économique de l'Afrique de l'Ouest, sort de cinq années de crise politique, militaire et économique. Cette crise a eu de graves répercussions sur les secteurs sociaux, la croissance économique, l'agriculture et les indicateurs de pauvreté et de sécurité alimentaire. Le taux de pauvreté est passé de 10 pour cent en 1985 à 45 pour cent en 2005. L'indicateur du développement humain durable a régressé, plaçant la Côte d'Ivoire au 166<sup>e</sup> rang sur 177 pays en 2007.

Le secteur agricole est confronté à la crise de la filière cotonnière, à la stagnation des exportations des cultures de rente et à la flambée des prix céréaliers et des carburants. En zone rurale, 9 pour cent de la population souffre d'insécurité alimentaire et 20 pour cent en est menacée, les zones les plus gravement touchées étant situées dans l'ouest et le nord du pays<sup>1</sup>. La malnutrition aiguë a atteint le seuil d'urgence dans le Nord et, au niveau national, un enfant sur trois souffre de malnutrition chronique.

La crise a provoqué des déplacements massifs de populations, entraînant la fermeture des écoles et la désorganisation du système scolaire, malgré la volonté du Gouvernement d'assurer l'éducation pour tous.

L'appui apporté par le PAM et d'autres acteurs sur l'ensemble du territoire national tout au long de la crise a permis de freiner la chute du taux de scolarisation, qui est passé de 60,5 pour cent en 2000 à 55 pour cent en 2006. Après une période de transition, le pays dans son ensemble, et le secteur éducatif en particulier, entre aujourd'hui dans une phase de développement, notamment dans le Sud.

Suite à une mission de formulation en mars 2008, le PAM propose un projet d'alimentation scolaire qui aura pour objectif général d'appuyer la stratégie nationale de pérennisation des cantines scolaires. Ses objectifs immédiats seront: i) de contribuer à l'augmentation du taux d'inscription dans les écoles bénéficiant de l'assistance du PAM; ii) de stabiliser le taux de fréquentation dans ces écoles; et iii) de renforcer les capacités du Gouvernement de gérer les cantines scolaires. La formulation et la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'alimentation scolaire appelée à concrétiser la vision "Une école, une cantine" seront la priorité de l'assistance du PAM pendant les cinq années que durera le projet.

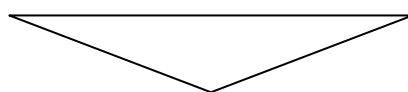
Le projet sera exécuté dans la région située au sud de l'ancienne zone de confiance. Les bénéficiaires recevront une ration destinée à satisfaire un tiers de leurs besoins journaliers pendant les 120 jours de classe de l'année scolaire. La contribution communautaire et le renforcement des capacités de la contrepartie nationale seront essentiels pour garantir la pérennisation du programme. La stratégie de transfert des responsabilités consistera pour le PAM à se retirer progressivement des écoles pérennisées, à contribuer à l'élaboration de la politique nationale d'alimentation scolaire et à renforcer les capacités nationales.

---

<sup>1</sup> Évaluation approfondie de la sécurité alimentaire, PAM/FAO, 2006.

Depuis l'Accord politique de Ouagadougou de 2007, le pays a repris le chemin du développement avec un nouveau Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (2009–2013), qui inclut l'accès à l'école primaire et le programme de cantines scolaires parmi ses priorités. Le projet s'intègre dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de la Côte d'Ivoire pour la même période. Il soutient les objectifs éducatifs nationaux déclinés dans le Plan national de développement des secteurs de l'éducation et de la formation et contribuera à réaliser l'objectif 2 du Millénaire pour le développement ainsi que les Objectifs 4 et 5 du Plan stratégique du PAM (2008-2011).

## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil approuve le projet de développement Côte d'Ivoire 10759.0. "Appui à la pérennisation des cantines scolaires" (WFP/EB.2/2008/8-A), sous réserve de la disponibilité des ressources.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (WFP/EB.2/2008/15) publié à la fin de la session du Conseil.





## ANALYSE DE LA SITUATION

1. La crise politico-militaire que traverse la Côte d'Ivoire depuis le premier coup d'État de 1999, en particulier la rébellion armée déclenchée en 2002, a plongé le pays dans l'une des périodes les plus sombres de son histoire. La crise s'est traduite par la partition du pays en deux zones, l'une au nord, contrôlée par les rebelles (dites "Forces nouvelles"), et l'autre au sud, contrôlée par les forces gouvernementales.
2. Le conflit a causé des déplacements massifs de population – environ 700 000 déplacés sur une population totale de 18 millions –, la perte et la détérioration d'une partie de la production agricole et industrielle, la destruction massive de biens, l'abandon des infrastructures sur une vaste partie du pays et la suspension des services sociaux.
3. Après une longue période de relative croissance et prospérité, de l'indépendance jusqu'au début des années 80, l'économie ivoirienne est entrée dans une phase de récession, accentuée par les remous sociopolitiques des années 90. Après la dévaluation de 1994, le taux de croissance économique, est passé de 5,7 pour cent en 1997 à -2,7 pour cent en 2000<sup>2</sup>. Le pays est entré en récession entre 2002 et 2003, avec une légère reprise à partir de 2004.
4. L'appauvrissement et le manque d'accès à l'école ont eu une incidence sur le niveau de scolarisation, qui a chuté de 60,5 pour cent en 2000 à 55 pour cent en 2006<sup>3</sup>, malgré la volonté du Gouvernement d'assurer l'éducation pour tous. La crise a aussi eu un impact négatif sur les conditions de vie des ménages. Le taux de pauvreté est passé de 10 pour cent en 1985 à 45 pour cent en 2005<sup>4</sup>. L'indicateur du développement humain durable a régressé, plaçant la Côte d'Ivoire au 166<sup>e</sup> rang sur 177 pays en 2007.
5. Le secteur agricole a été gravement touché par la crise<sup>5</sup>. Occupant près des deux tiers de la population active, ce secteur représente en moyenne 25 pour cent du produit intérieur brut (PIB) et génère 66 pour cent des recettes d'exportation. Il est confronté au vieillissement du verger et de la population paysanne active, au faible niveau de mécanisation et de recherche, à l'insuffisance de moyens de conservation et de transport et à la faiblesse des mécanismes de financement.
6. La majorité des ménages continuent d'avoir accès aux semences mais celles-ci, issues des récoltes précédentes, sont d'une qualité médiocre. Au niveau national, le taux d'emblavement est resté inférieur à celui qui prévalait avant la crise, laquelle a aussi eu un impact sur les productions de riz, moyennes en 2007, et de maïs, moyennes à mauvaises, en particulier au nord. Les populations rurales ont tendance à se replier sur l'igname et le manioc.
7. Concernant les cultures de rente, le prix d'achat du cacao au producteur s'est amélioré vers l'issue de la crise tandis que la production de café a connu une baisse importante. Au sud, à l'est et à l'ouest, l'hévéa et le palmier à huile ont poursuivi leur expansion et le prix d'achat au producteur était en hausse. Au nord, la culture du coton traversait une crise profonde. La filière anacarde restait totalement inorganisée sur le terrain et le prix d'achat des noix de cajou au producteur était devenu très bas.

---

<sup>2</sup> DSRP, Banque mondiale.

<sup>3</sup> Ministère de l'éducation nationale.

<sup>4</sup> PNUD.

<sup>5</sup> Évaluation des récoltes 2007, FAO/PAM.



8. Le conflit armé de septembre 2002 a causé des problèmes alimentaires dans les zones Centre, Nord et Ouest (zone CNO), comme l'attestent les résultats de l'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire menée en septembre-octobre 2006 par le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) auprès de 1 000 ménages dans les régions de Worodougou, Bafing, Denguélé, Moyen-Cavally, Lacs, Savanes, Marahoué, N'zi-Comoé, Zanzan et Haut-Sassandra. Selon cette étude, environ 566 000 personnes, soit 9 pour cent des ménages ruraux, sont dans une situation d'insécurité alimentaire et environ 1 109 000 personnes, soit 20 pour cent des ménages ruraux, sont dans une situation de risque élevé d'insécurité alimentaire. Le Moyen-Cavally est la région la plus touchée: 43 pour cent des ménages sont affectés.
9. Les ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire sont ceux dont les principales ressources proviennent d'un travail journalier, de l'envoi d'argent ou d'une aide extérieure. À ceux-là s'ajoutent les personnes qui ont un petit commerce ou exercent de petits métiers, du fait de la précarité de leur flux de revenus.
10. L'insécurité alimentaire est essentiellement liée à des problèmes d'accès et/ou d'utilisation des aliments. Les problèmes d'accès sont dus à la faiblesse des revenus, qui ne permet pas l'achat de denrées de base. En outre, les modèles de consommation alimentaire caractérisés par un faible niveau de diversification alimentaire, un accès difficile à l'eau et de mauvaises pratiques de sevrage provoquent des problèmes de malnutrition due à une carence en micronutriments.
11. Les ménages ruraux doivent faire face à l'augmentation vertigineuse des prix des carburants et des aliments, les prix des céréales ayant augmenté entre 25 et 60 pour cent en quelques mois. Les ménages se sont adaptés en s'endettant, en limitant le nombre et la qualité de leurs repas quotidiens, et en hypothéquant leur statut nutritionnel par la consommation de manioc et d'igname, moins nutritifs que les céréales. Les dépenses consacrées à l'éducation, à la santé et à d'autres services sociaux payants ont été aussi affectées, augmentant ainsi les taux de morbidité; des phénomènes de décapitalisation ont été notés.
12. Selon l'Enquête en grappes à indicateurs multiples MICS-3 réalisée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en 2006, la prévalence globale du retard de croissance était de 34 pour cent parmi les enfants de moins de 5 ans. La malnutrition chronique grave est particulièrement préoccupante dans le Nord-Est et le Sud-Ouest, où elle atteint 23,3 pour cent et 21,1 pour cent, respectivement. Les niveaux sont aussi élevés dans le Centre-Ouest (15 pour cent) et le Nord-Ouest (16,7 pour cent). À l'échelle nationale, 20,2 pour cent des enfants souffrent d'insuffisance pondérale, en particulier dans les régions Nord (31,1 pour cent) et Nord-Ouest (31,8 pour cent). La malnutrition aiguë affecte 6,9 pour cent des enfants de moins de 5 ans, notamment dans la région Nord (11,6 pour cent) et Nord-Ouest (12,2 pour cent). En comparant les résultats de MICS-3 de 2006 et ceux de l'Enquête de nutrition et de mortalité menée par l'UNICEF en 2004, la prévalence du retard de croissance chronique a progressé de 13,2 points et l'insuffisance pondérale de 5 points.
13. Avec une prévalence du VIH de 4,7 pour cent à l'échelle nationale (6,4 pour cent chez les femmes contre 2,9 pour cent chez les hommes), la Côte d'Ivoire est le pays le plus affecté d'Afrique de l'Ouest. La détérioration des conditions sociales et sanitaires due à la persistance de la crise risque d'amplifier la transmission du VIH. En ce qui concerne le taux de prévalence de la tuberculose, la Côte d'Ivoire occupe le 9<sup>e</sup> rang mondial (651 cas pour 100 000 habitants).



14. L'éducation a toujours été une des priorités majeures du Gouvernement ivoirien. Cette volonté politique est reflétée par l'importance du budget alloué à ce secteur, ainsi que par l'adoption du Plan national de développement des secteurs de l'éducation et de la formation (PNDEF) sur la période 1998–2010. Malgré ces efforts, les résultats sont mitigés et beaucoup reste à faire.
15. La forte croissance démographique et la crise politico-militaire que le pays a connues depuis septembre 2002 ont eu de graves conséquences sur le secteur éducatif, entraînant le déplacement de populations et la fermeture des écoles. Dans la zone CNO autrefois aux mains des rebelles, la crise a provoqué la désorganisation du système scolaire, la fermeture, voire la destruction, des infrastructures scolaires, l'apparition du phénomène des volontaires non qualifiés pour l'enseignement, l'abandon des enfants restés sur place et leur enrôlement dans les groupes armés, et le désengagement de l'État vis-à-vis des financements apportés à l'école. En zone gouvernementale, les déplacements des élèves ont exercé une forte pression sur les infrastructures scolaires et perturbé le calendrier scolaire, portant préjudice à la qualité de l'enseignement.
16. Depuis 2003, la Côte d'Ivoire a consacré en moyenne 4 pour cent de son PIB au développement de son système éducatif. Au total, la part de l'éducation dans l'ensemble des dépenses publiques est passée de 27 pour cent en 1998 à 20,6 pour cent en 2006, ce qui marque un recul considérable. Cependant, le secteur de l'éducation est toujours le premier poste de dépenses publiques et représentait près de 408 milliards de francs CFA (920 millions de dollars) en 2007. Dans ce budget, les dépenses de fonctionnement occupent une part considérable, plus de 99 pour cent de l'ensemble, alors que les dépenses d'investissement en représentent à peine 1 pour cent. L'enseignement primaire absorbe l'essentiel du budget de l'éducation (46,5 pour cent).
17. Entre 2001 et 2002, le nombre d'écoles primaires est passé de 8 975 à 5 784; une baisse peut-être imputable à l'abandon ou à la destruction des infrastructures du fait de la crise, notamment en zone CNO. Le nombre d'écoles est ensuite remonté à 9 106 en 2006.
18. Il ressort des résultats de MICS-3 que 55 pour cent des enfants en âge d'aller à l'école primaire (6–11 ans) fréquentent une école primaire. Il apparaît également que les garçons sont plus scolarisés que les filles (59 pour cent contre 51 pour cent); ces taux apparaissent plus élevés que ceux estimés en 2000: 44,3 pour cent chez les filles contre 53 pour cent chez les garçons. En ville, le niveau de scolarisation est plus élevé qu'en zone rurale (67 pour cent contre 48 pour cent).
19. Avec l'aide du PAM, le Gouvernement a poursuivi ses efforts dans le cadre de son programme "Une école, une cantine". En septembre 2002, le pays comptait 2 900 cantines scolaires puis, au terme de deux opérations d'urgence et de deux interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR), 3 600 en 2005 et 5 100 en 2007. Grâce à l'aide du PAM, 580 000 enfants ont reçu un repas journalier en 2005 et 631 000 en 2006. Ainsi, dans les écoles ayant une cantine, le taux d'assiduité a augmenté de 90 pour cent, l'indicateur de disparité entre les filles et les garçons a diminué sensiblement (de 0,69 à 0,74 ; soit 74 filles pour 100 garçons).
20. Durant la crise, le PAM a aussi soutenu les enseignants volontaires en zone CNO en leur distribuant des rations familiales, évitant ainsi la fermeture des écoles. Ce programme a pris fin en novembre 2007 et le processus d'intégration des enseignants volontaires à la fonction publique dans la zone CNO est en cours. Les cantines se sont révélées un puissant facteur de cohésion sociale et de développement, une attention particulière étant portée aux situations et besoins distincts des hommes et des femmes.

21. À travers le Fonds de développement de la formation professionnelle (FDFP) et grâce à l'appui du Japon et de l'Union européenne, le Gouvernement a financé des projets d'insertion en faveur des membres des coopératives de production de cultures vivrières et maraîchères. Ce financement a permis de dispenser une formation à la gestion et aux techniques de culture et d'assurer ainsi un meilleur approvisionnement ainsi que la pérennisation des cantines scolaires. L'UNICEF et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont aussi contribué à consolider le système éducatif national avec différents programmes de réhabilitation des écoles, de renforcement des capacités du personnel enseignant, de distribution de kits scolaires et de sensibilisation des parents et des enfants au retour à l'école.
22. À l'instar des pays pauvres très endettés (PPTE), la Côte d'Ivoire s'est engagée depuis 2001 dans le processus d'élaboration d'un Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), en produisant un DSRP intérimaire en 2002, qui a été pris en compte dans l'élaboration du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) couvrant la période 2003–2007. Depuis l'Accord politique de Ouagadougou, signé le 4 mars 2007 par les protagonistes de la crise, la Côte d'Ivoire est entrée dans une phase de transition, quittant une situation de crise pour s'engager vers la consolidation de la paix et la relance économique et reprenant à nouveau le chemin du développement.
23. Un processus d'élaboration d'un nouveau DSRP pour la période 2009–2013 a été lancé, ayant comme axes principaux: i) la consolidation de la paix; ii) la relance de l'économie; iii) l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base, la préservation de l'environnement, la promotion de l'égalité des sexes et la protection des groupes vulnérables (cet axe inclut l'accès à l'école primaire et le programme de cantines scolaires); iv) la promotion de la bonne gouvernance et le renforcement des capacités; et v) la décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales.
24. Le présent projet de développement du PAM s'inscrit donc dans le troisième axe du DSRP et appuie les efforts du Gouvernement tels qu'ils sont déclinés dans le PNDEF tout en s'intégrant dans le PNUAD 2009–2013 de la Côte d'Ivoire.

---

## ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA COOPERATION PASSEE

25. L'assistance du PAM au secteur éducatif de la Côte d'Ivoire avait débuté en 1989 avec un projet de développement. En mai 1996, une mission d'examen technique PAM/Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) avait souligné l'impact positif des cantines sur la scolarisation des enfants et avait recommandé, entre autres: i) le recentrage de l'assistance du PAM vers les régions les plus déshéritées; et ii) l'introduction des denrées locales dans l'assortiment alimentaire pour préparer la prise en main de la cantine par le Gouvernement et les communautés. Ainsi, entre 1998 et 2002, la poursuite de l'assistance du PAM au secteur éducatif s'est inscrite dans le cadre du PNDEF, qui visait un niveau de scolarisation de 90 pour cent fin 2002, et du Programme intégré de pérennisation des cantines scolaires (PIP/CS), qui visait l'appropriation graduelle des cantines scolaires par les communautés à travers les comités villageois, lesquels prendraient en main la gestion de l'aide alimentaire suite au retrait progressif du PAM.



26. L'assistance du PAM s'est poursuivie malgré le conflit de 2002, sous la forme de deux opérations d'urgence (opérations d'urgence 10244.0 et 10244.1) et de deux IPSR (IPSR 10372.0 et 10672.0). Ces différentes interventions visaient à atténuer les effets de la crise sur les populations vulnérables, notamment les populations déplacées et réfugiées, les enfants du cycle primaire, les personnes vivant avec le VIH (et leur famille), les orphelins du sida, les mères et les enfants souffrant de malnutrition, ainsi que les ménages ruraux en situation d'insécurité alimentaire. Un total de 115 000 tonnes de produits alimentaires ont été distribuées entre 2002 et 2007 pour une valeur de 86 millions de dollars. Le secteur éducatif a reçu la moitié de cette assistance (43 millions de dollars).
27. Quelques résultats de 2007 peuvent donner un aperçu de l'impact qualitatif et quantitatif des opérations du PAM en Côte d'Ivoire:
- 676 000 élèves ont bénéficié de l'assistance alimentaire du PAM;
  - 4 300 enseignants bénévoles ont bénéficié de l'assistance alimentaire du PAM;
  - un taux d'assiduité de 95,7 pour cent a été enregistré chez les filles dans les écoles appuyées par le PAM;
  - un taux d'assiduité de 96,3 pour cent a été enregistré chez les garçons dans les écoles appuyées par le PAM;
  - un indice de parité entre les sexes de 0,83 a été enregistré dans les écoles appuyées par le PAM; et
  - 55,4 pour cent des élèves bénéficiaires des cantines scolaires ont été déparasités.
28. Les interventions successives du PAM dans le secteur de l'alimentation scolaire ont permis, d'une part, d'éviter une plus grande dégradation de l'offre éducative (plusieurs cantines sont restées fonctionnelles au plus fort de la crise) et, d'autre part, de maintenir une demande d'éducation relativement forte (les déplacements de populations et autres désertions des villages ont conduit à un transfert de la demande vers les zones moins affectées par la crise), ce qui a permis de préserver ainsi les acquis de l'assistance antérieure du PAM.
29. Les études d'impact du PNUD menées en zone gouvernemental montrent que l'implantation d'une cantine dans une école a pour effet, dans les deux ans qui suivent, d'améliorer le taux de scolarisation de l'ordre de 15 pour cent, de réduire de moitié les taux de redoublement et d'abandon, et d'accroître les taux de réussite de 15 pour cent.

## ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROJET

30. Depuis 2007, le PAM appuie le processus de redressement national tout en contribuant à réduire les effets résiduels de la crise prolongée. En même temps, des mesures sont envisagées pour la préparation d'une réduction progressive des activités d'urgence et de redressement au profit du développement et d'une programmation conjointe des Nations Unies après 2008. La stratégie du PAM est conforme au plan d'action humanitaire commun et compte parmi ses objectifs: i) la restauration des services de base; ii) la protection et la réintégration des populations déplacées; et iii) le renforcement de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance.
31. Dans le processus de sortie de crise, qui se traduit notamment par la volonté du Gouvernement d'offrir une scolarité normale à tous les enfants de Côte d'Ivoire, l'éducation constitue un maillon essentiel de la réunification nationale, de la cohésion sociale et du retour à une vie normale des communautés.





32. La reconstruction du système éducatif sur l'ensemble du territoire devra pouvoir s'appuyer sur une mobilisation sociale autour de l'école et sur des mesures d'accompagnement destinées à encourager le retour et le maintien à l'école des enfants d'âge scolaire, comme en témoigne le Plan de restauration de l'école ivoirienne (2006–2008).
33. Les cantines scolaires ayant été reconnues comme un facteur important de la stimulation de la demande de scolarisation, leur réouverture et leur pérennisation constituent l'un des axes importants de cette stratégie. Lors de sa déclaration de politique en 1998, le Gouvernement a opté pour un Programme intégré de pérennisation des cantines scolaires (PIP/CS), qui vise à aider les communautés rurales et périurbaines à gérer leurs cantines en leur fournissant des intrants alimentaires et agricoles et en leur offrant une formation pour le développement d'activités génératrices de revenus.
34. Le système des Nations Unies, à travers le PNUD et le PAM, s'est résolument inscrit dans cette politique et œuvre depuis 1999, aux côtés du Gouvernement, pour aider les communautés villageoises qui le souhaitent à s'approprier le fonctionnement de leur cantine scolaire, à la fois au niveau de l'approvisionnement en vivres et de la gestion, en faisant de cette dernière un vecteur du développement local.
35. Avec la mise en œuvre du PIP/CS, les cantines en Côte d'Ivoire ne se limitent plus à une simple fonction d'alimentation scolaire mais jouent un rôle économique et social dans un contexte plus global de lutte contre la pauvreté. Le PIP/CS est appelé à jouer un rôle important pour atténuer la précarité des conditions de vie des populations grâce à la reconstruction du système éducatif ivoirien, à travers la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité des populations, en particulier la vulnérabilité alimentaire. Il contribue de ce fait à la recomposition du tissu social, fortement déstructuré par les événements.
36. Le présent projet d'appui à la pérennisation des cantines scolaires en Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du PIP/CS. Il procède d'un ensemble d'actions visant à réamorcer le processus de pérennisation dans les régions affectées par le conflit et l'insécurité alimentaire, en renforçant les capacités de base de la Direction nationale des cantines scolaires (DNC) et de ses structures décentralisées. Il s'agit de la rendre apte à poursuivre en toute autonomie la poursuite du Programme, en l'aidant à s'approvisionner en vivres.
37. Le projet contribuera à la réalisation du deuxième objectif du Millénaire pour le développement (Assurer l'éducation primaire pour tous) et servira deux objectifs du Plan stratégique du PAM pour 2008–2011, à savoir l'Objectif 4 (Réduire la faim chronique et la dénutrition), avec comme but celui de relever le niveau de l'éducation, de la nutrition et de la santé de base grâce à une aide alimentaire et nutritionnelle et à des outils destinés à protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et l'Objectif 5 (Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux).
38. Il aura pour objectif général l'appui à la stratégie nationale de pérennisation des cantines scolaires. Ses objectifs immédiats seront: i) de contribuer à l'augmentation du taux d'inscription dans les écoles bénéficiant de l'assistance du PAM; ii) de stabiliser le taux de fréquentation dans ces écoles; et iii) de renforcer les capacités du Gouvernement de gérer les cantines scolaires.
39. La formulation et la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'alimentation scolaire – dès la première année du projet – avec l'aide du PAM seront la priorité de l'assistance du PAM pendant les cinq années que durera le projet.

40. Le projet sera exécuté dans la région située au sud de l'ancienne zone de confiance, où les conditions pour la transition vers le développement sont réunies. Son lancement sera précédé par une légère analyse cartographique de la vulnérabilité qui aidera à recenser les localités les plus nécessiteuses.
41. Les bénéficiaires recevront une ration de 120 grammes de riz, 30 grammes de légumineuses, 15 grammes d'huile végétale enrichie et 5 grammes de sel iodé, pendant les 120 jours de classe d'une année scolaire. Cette ration leur apportera 672 kilocalories par jour. L'huile végétale enrichie et le sel iodé seront une source de micronutriments pour les bénéficiaires. La contribution de 25 francs CFA permettra de compléter la ration journalière avec des légumes et du poisson.

**TABLEAU 1: TYPE DE PRODUIT ALIMENTAIRE, TAILLE DES RATIONS ET VALEUR NUTRITIONNELLE**

Produits alimentaires	Ration (g/pers./jour)	Énergie (Kcal)	Protéine (g)	Graisse (g)	Fer (mg)	Vit A (µg)	Iode (µg)
Riz	120	437	8,4	0,6	1,4	0	0
Légumes secs	30	102	7,4	0,4	1,3	14	1
Huile végétale enrichie	15	133	0	15	0	135	0
Sel iodé	5	0	0	0	0	0	300
<b>Total ration</b>	<b>170</b>	<b>672</b>	<b>15,8</b>	<b>16</b>	<b>2,7</b>	<b>149</b>	<b>301</b>
Apport énergétique des protéines et des graisses (%)			<b>9,4</b>	<b>21,4</b>			

42. S'inscrivant dans la stratégie de pérennisation des cantines scolaires, le projet couvrira la première année 120 jours de repas sur 120; la seconde année, 90 jours; la troisième année, 60 jours, et la quatrième et la cinquième, 30 jours. Les jours de repas à la charge du Gouvernement et des communautés augmenteront au fur et à mesure de la réduction des jours de cantines à la charge du PAM. Au cours des deux dernières années, le PAM mettra l'accent sur la consolidation des acquis dans les écoles qui bénéficient de son appui et sur le renforcement de son assistance technique à la DNC. Le reliquat des aliments permettra d'assister de nouvelles écoles dans les trois dernières années du programme pour un total estimé de 950 cantines.

**TABLEAU 2: COUVERTURE DES BÉNÉFICIAIRES ET RATIONS ALIMENTAIRES**

Année	GROUPE 1 (écoles incluses à partir de 2009)			GROUPE 2 (écoles incluses à partir de 2010)			GROUPE 3 (écoles incluses à partir de 2011)			GROUPE 4 (écoles incluses à partir de 2012)			TOTAL (en tonnes)
	Jours ration	Bénéf.	Tonnes	Jours ration	Bénéf.	Tonnes	Jours ration	Bénéf.	Tonnes	Jours ration	Bénéf.	Tonnes	
2009	120	120 000	2 448										2 448
2010	90	120 000	1 836	120	41 550	848							2 684
2011	60	120 000	1 224	90	41 550	636	120	41 550	848				2 707
2012	30	120 000	612	60	41 550	424	90	41 550	636	120	41 550	848	2 519
2013	30	120 000	612	30	41 550	212	60	41 550	424	90	41 550	636	1 883
<b>TOTAL 2009-2013</b>			<b>6 732</b>			<b>2 119</b>			<b>1 907</b>			<b>1 483</b>	<b>12 242</b>

43. Sur la base des effectifs scolaires et des informations recueillies sur les habitudes alimentaires, il faudra dans un premier temps identifier les surfaces à cultiver, les quantités de vivres à produire en fonction des spéculations vivrières et/ou maraîchères choisies par les groupements, ainsi que les besoins en matériel, outillage et intrants agricoles. Dans un deuxième temps, pendant la mise en œuvre de la phase agricole, il conviendra d'élaborer un microprojet d'élevage ayant un cycle de reproduction court (volailles, lapins, etc.) pour chacun des groupements villageois, avec le concours de cabinets privés offrant un appui et une formation ou de l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER) déjà présents sur le terrain. La DNC et les animateurs ruraux du PNUD seront chargés de ce volet, qui permettra d'assurer la durabilité du projet.
44. La mise en œuvre des microprojets repose sur l'achat d'intrants et leur acheminement vers les lieux de production par la DNC et sur l'appui et la formation offerts par les cabinets privés ou l'ANADER afin de familiariser les membres des groupements aux techniques de culture. Le processus de pérennisation qui doit permettre aux communautés villageoises de couvrir progressivement l'approvisionnement de leurs cantines comprend deux volets: i) assurer le fonctionnement régulier des cantines durant la période de transition; et ii) stimuler la production locale et le développement communautaire de base par le financement de microprojets.
45. À terme, le surplus de production (au-delà des besoins intrinsèques de la cantine) sera destiné: i) à la rémunération des groupements de femmes productrices; et ii) à la constitution d'un fonds de roulement pour l'achat des intrants nécessaires à la période suivante. Ainsi, au cours des deux premières années scolaires 2008/09 et 2009/10, le PAM financera la totalité des apports alimentaires nécessaires en attendant que la production locale soit suffisante pour couvrir les besoins (soit 120 jours sur 120 la première année et 90 jours sur 120 la deuxième). À partir de la troisième année (2010/11), la production aura atteint son rythme optimal. Elle n'aura presque plus besoin d'apports extérieurs en terme d'intrants. Les cantines seront quasi-autonomes vis-à-vis de l'extérieur parce que la majorité des besoins en vivres seront couverts par la production des microprojets et l'apport communautaire. Le PAM fournira donc seulement la moitié des aliments nécessaires à la cantine (60 jours sur 120). Les deux dernières années scolaires (2012/13 et 2013/14) n'auront besoin que d'un appui externe minimum de 30 jours de cantine sur 120 et d'un suivi de contrôle qui sera assuré par les services de la DNC.



46. Bien que les écoles fonctionnent à plein temps en Côte d'Ivoire, les élèves recevront un seul repas chaud, servi comme déjeuner, du fait des ressources limitées allouées aux cantines. Les cuisinières seront payées grâce à la contribution des parents d'élèves et recevront 25 francs CFA (5 cents) par repas et par élève. Cette contribution permettra aussi d'acheter les condiments et le bois de chauffe, et de couvrir une partie des frais de fonctionnement de la DNC avec 20 pour cent des 25 francs CFA, soit 5 francs CFA.
47. Le PAM cherchera à forger ou à renforcer des partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies (UNICEF, PNUD, FAO) et des donateurs (Union européenne, Japon, France, Canada, Allemagne, Banque mondiale) et aidera la DNC à développer des relations suivies de coopération avec tous les donateurs du secteur de l'éducation en Côte d'Ivoire.
48. En collaboration avec les Ministères de l'éducation nationale et de la santé, ainsi qu'avec l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les composantes du "Paquet essentiel" seront intégrées dans le projet d'appui à la pérennisation des cantines scolaires pour améliorer l'environnement scolaire et la situation nutritionnelle et sanitaire des enfants: déparasitage, éducation nutritionnelle, hygiène et sensibilisation au VIH, eau potable et assainissement, micronutriments, foyers améliorés, productions vivrières et maraîchères par les groupements de femmes à l'appui des cantines scolaires.

---

## GESTION, SUIVI ET EVALUATION DU PROJET

49. Un Plan d'action du projet de développement sera signé par le PAM et le Gouvernement. La DNC sera chargée de la mise en œuvre technique du projet. Dans toute la mesure possible, le PAM procédera à des achats de denrées produites dans le pays, qui seront transportées dans les points de livraison avancés. La DNC se chargera de leur acheminement jusqu'aux destinations finales. Les vivres seront livrés à la DNC en respectant bien sûr les rations et, à son tour, la DNC assurera la distribution dans les écoles ciblées par le projet.
50. Toujours dans l'esprit de la pérennisation, le nombre limité de bénéficiaires (autrement appelés "rationnaires") ainsi que la contribution de 25 francs CFA au fonctionnement des cantines seront maintenus dans toutes les écoles incluses dans le projet, étant donné que les ressources limitées ne permettent pas de couvrir l'intégralité des besoins. Ces deux systèmes mis en place par le Gouvernement depuis le début des années 2000 ont fait leurs preuves en assurant un repas quotidien "par rotation" à 120 rationnaires par école et par jour.
51. Des activités de sensibilisation continueront d'être menées par la DNC de manière à assurer la mobilisation sociale autour des cantines scolaires. Elles consisteront à expliquer aux populations l'objet du programme d'alimentation scolaire, afin de les amener à comprendre la nécessité de produire suffisamment de vivres pour assumer elles-mêmes l'approvisionnement et la gestion de leurs cantines. Cette phase sera préalable à toutes les autres activités et permettra d'évaluer le niveau d'organisation, de motivation et d'implication des parents; de faire l'état des lieux des structures scolaires et parascolaires (écoles et cantines), de revoir la prise en compte des disparités entre garçons et filles, d'identifier les terres cultivables et d'évaluer les effectifs scolaires.

52. Une enquête sera conduite dans les écoles retenues pour le projet deux mois avant le démarrage et ses résultats serviront de référence pour les prochaines évaluations. Au terme de la deuxième année d'exécution du projet, il sera procédé à un examen à mi-parcours afin de mesurer les progrès accomplis vers la prise en charge du programme par le Gouvernement et la pérennisation des cantines.
53. Le système de suivi et d'évaluation (S&E) du PAM en Côte d'Ivoire est conforme aux principes de gestion axée sur les résultats. Le cadre logique et la matrice de suivi et d'évaluation comprennent les indicateurs de résultats par objectif stratégique, les activités à mener, les responsabilités dans la collecte des données, les outils utilisés, les fréquences de collecte et l'utilisation des données recueillies. À cet effet, les outils de collecte et de traitement des données ont été mis en place dans tous les bureaux auxiliaires ainsi qu'au bureau de pays à Abidjan.
54. Les données ventilées par sexe et par tranche d'âge seront collectées chaque mois et chaque trimestre par la DNC. Les fiches remplies dans les écoles seront collectées par les conseillers d'inspection et consolidées au niveau de l'Inspection d'éducation primaire (IEP) et des directions régionales de l'Éducation nationale (DREN). Les données seront ensuite envoyées et saisies dans les bases de données S&E de la DNC d'Abidjan pour consolidation et analyse, et les résultats mis à la disposition de la direction de la DNC et du PAM pour la prise de décisions.
55. Le PAM produira des rapports de distribution afin d'assurer un suivi rigoureux du processus de distribution et de rendre compte le plus fidèlement possible de l'utilisation des vivres. Outre les rapports de distribution de vivres, un suivi particulier sera conjointement assuré par le PAM et la DNC dans les cantines afin de comprendre et de suivre l'évolution des indicateurs liés à l'inscription et à la fréquentation des enfants à l'école.
56. Le PAM et la DNC rechercheront des appuis destinés à financer les cantines scolaires auprès d'autres donateurs, notamment à travers les fonds catalytiques de l'Initiative de mise en œuvre accélérée en faveur de l'éducation pour tous (IMOA), afin d'étendre le processus de pérennisation à un plus grand nombre d'écoles.

## ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Coût moyen par tonne (en dollars)	Valeur (en dollars)
<b>COÛTS POUR LE PAM</b>			
Coûts opérationnels directs			
Produits alimentaires <sup>1</sup>			
— Céréales	8 640	503	4 346 421
— Haricots	2 160	390	842 400
— Huile végétale	1 080	1 500	1 620 000
— Sel iodé	360	170	61 200
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>12 240</b>		<b>6 870 021</b>
Transport extérieur			1 475 414
Autres coûts opérationnels directs			381 300
<b>A. Total, coûts opérationnels directs</b>			<b>8 726 735</b>
<b>B. Coûts d'appui directs<sup>2</sup> (voir annexe I-B)</b>			<b>618 700</b>
<b>C. Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent)<sup>3</sup></b>			<b>654 180</b>
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>9 999 615</b>

N.B. Il n'y a pas de contribution gouvernementale envisagée pour ce projet de développement en raison des limites extrêmes du budget national.

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. Le contenu peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.



**ANNEXE I-B**

<b>BESOINS D'APPUI DIRECT (<i>en dollars</i>)</b>	
<b>Dépenses de personnel</b>	
Administrateurs recrutés au plan national	381 000
Personnel des services généraux recruté au plan national	51 200
Primes	12 500
Voyages officiels du personnel	17 000
<b>Total partiel</b>	<b>461 700</b>
<b>Dépenses de bureau et autres coûts récurrents</b>	
Location des locaux	41 000
Charges (électricité, etc.)	16 000
Fournitures de bureau	14 000
Technologies de l'information et des communications	9 000
Assurances	5 100
Réparation et entretien du matériel	8 000
Frais d'entretien et d'exploitation des véhicules	15 500
<b>Total partiel</b>	<b>108 600</b>
<b>Matériel et autres dépenses fixes</b>	
Véhicules	39 600
Équipement (télécommunications et informatique)	8 800
<b>Total partiel</b>	<b>48 400</b>
<b>TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>618 700</b>

## ANNEXE II: RÉSUMÉ DE LA MATRICE DES RÉSULTATS ET DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
<b>IMPACT</b>			
Contribuer à l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base, à la préservation de l'environnement, et à la promotion du genre et des groupes vulnérables (3 <sup>e</sup> axe du DSRP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Indicateur du développement humain</li> <li>➤ Niveau de sécurité alimentaire des ménages</li> <li>➤ Taux net de scolarisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport mondial sur le développement du PNUD</li> <li>➤ Rapport MICS de l'UNICEF</li> <li>➤ Recensement général de la population et de l'habitat de 2008</li> <li>➤ Résultats de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et du système de suivi de la sécurité alimentaire</li> </ul>	
<b>Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition: <i>But 2: Relever le niveau de l'éducation, de la nutrition et de la santé de base grâce à une aide alimentaire et nutritionnelle et à des outils destinés à protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle</i></b>			
Effet direct 4.1 Augmentation des taux d'inscription et de fréquentation des garçons et des filles dans les écoles primaires bénéficiant de l'assistance du PAM	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux net de scolarisation: pourcentage des garçons et des filles en âge scolaire inscrits dans les écoles primaires appuyées par le PAM (&gt;55 pour cent)</li> <li>➤ Taux d'inscription: Nombre de garçons et de filles inscrits dans les écoles appuyées par le PAM</li> <li>➤ Taux de fréquentation: pourcentage des garçons et des filles dans les écoles appuyées par le PAM (&gt;95 pour cent)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ (Le taux net de scolarisation sera disponible après le recensement prévu en 2008)</li> <li>➤ Rapport trimestriel de la DNC</li> </ul>	Les services complémentaires nécessaires sont fournis par les autres partenaires de développement et le Gouvernement ivoirien dans le secteur de l'éducation
<i>Produit 4.1.1</i> L'aide alimentaire est fournie à temps et en quantité suffisante aux bénéficiaires ciblés par le projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre réel de bénéficiaires qui ont reçu l'assistance alimentaire du PAM, par sexe</li> <li>➤ Quantité de vivres réellement distribués par type de denrée</li> <li>➤ Pourcentage de distributions de vivres réalisées moins de 7 jours après la date prévue de distribution (80 pour cent)</li> <li>➤ Ratio bénéficiaires et quantité de vivres distribués (cible: 1)</li> <li>➤ Nombre de comités de gestion de cantines créés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapports de distribution de la DNC</li> <li>➤ Rapports mensuels et trimestriels du PAM</li> </ul>	Les communautés et les familles affectées par la crise ont accès à la terre  La ration est acceptée par les bénéficiaires (élèves)



## ANNEXE II: RÉSUMÉ DE LA MATRICE DES RÉSULTATS ET DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
Effet direct 4.2 Réduction de la disparité entre les garçons et les filles inscrits dans les écoles primaires appuyées par le PAM	➤ Ratio filles/garçons inscrits dans les écoles appuyées par le PAM (>0,8)	➤ Rapport annuel de la DNC	
Effet direct 4.3 Amélioration de la coordination entre le PAM, le PNUD et les autres partenaires qui appuient le système éducatif en Côte d'Ivoire, sous la direction du Gouvernement	➤ Nombre d'écoles conjointement ciblées pour la mise en œuvre du "Paquet essentiel" (cantines scolaires, déparasitage, foyers améliorés, sensibilisation au VIH, etc.) (500)	➤ Rapport trimestriel de la DNC ➤ Rapports d'activité du PAM et du PNUD	
<b>Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</b>			
Effet direct 5.1 Appui à la stratégie nationale de pérennisation des cantines scolaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de cantines scolaires bénéficiant de la participation active des communautés</li> <li>➤ Pourcentage d'écoles ayant une cantine scolaire par rapport au nombre d'écoles prévues</li> <li>➤ Proportion de cantines scolaires autonomes (&gt;850)</li> </ul>	➤ Rapport d'activité de la DNC	Les communautés bénéficiaires acceptent et s'approprient le projet
<i>Produit 5.1.1</i> Les connaissances des partenaires et des agents du PAM en matière de protection sont renforcées	➤ Nombre de sessions de formation organisées par le PAM en matière de protection	➤ Rapport de formation sur la protection	
Effet direct 5.2 Renforcement de la capacité nationale en matière de suivi et de gestion des cantines scolaires	➤ Nombre de sessions de formation à l'endroit du personnel de la DNC		
<i>Produit 5.2.1</i> Les écoles sélectionnées pour bénéficier du "Paquet Essentiel" reçoivent une assistance	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'écoles primaires bénéficiant du "Paquet essentiel" qui ont une cantine administrée par le PAM</li> <li>➤ Nombre d'élèves (filles et garçons) déparasités dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide alimentaire du PAM</li> <li>➤ Nombre d'écoles ayant une cantine et un point d'eau potable</li> <li>➤ Nombre de foyers améliorés construits dans les écoles ayant une cantine administrée par le PAM (&gt;200)</li> </ul>	➤ Rapport d'activité de la DNC	



## ANNEXE II: RÉSUMÉ DE LA MATRICE DES RÉSULTATS ET DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
<b>HYPOTHÈSES:</b>			
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Les conditions de sécurité permettent au personnel du PAM et de ses partenaires, ainsi qu'aux bénéficiaires, d'avoir accès aux zones ciblées et d'y travailler librement.</li><li>➤ Les articles autres que les produits alimentaires nécessaires sont disponibles.</li><li>➤ Les contributions en espèces et en nature sont disponibles en temps voulu.</li></ul>			



## ANNEXE III



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du PAM aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



---

## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ANADER	Agence nationale d'appui au développement rural
CNO	Centre-Nord-Ouest
DNC	Direction nationale des cantines scolaires
DREN	Direction régionale de l'Éducation nationale
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDFP	Fonds de développement de la formation professionnelle
IEP	Inspection d'éducation primaire
IMOA	Initiative de mise en œuvre accélérée en faveur de l'éducation pour tous
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
MICS	Enquête à indicateurs multiples ( <i>Multiple Indicators Cluster Survey</i> )
OMS	Organisation mondiale de la santé
PIB	produit intérieur brut
PIP/CS	Programme intégré de pérennisation des cantines scolaires
PNDEF	Plan national de développement des secteurs de l'éducation et de la formation
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement ( <i>United Nations Development Assistance Framework, UNDAF</i> )
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTE	pays pauvres très endettés
S&E	suivi et évaluation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance